

DEMARCHE
DE VALORISATION
DES BOIS LOCAUX



Bois
des
Alpes



création graphique ■ WWW.LA-COX.COM 04 79 71 33 05 / Crédits Photos : Vincent Rocques Architecte / Bois des Alpes / Communes Forestières de Rhône-Alpes - Marc Jean Robert / Imprimé sur papier recyclé

Nos partenaires



Votre contact : Lydie Boisse
l.boisse@boisdesalpes.net



Association Bois des Alpes
Maison des Parcs et de la Montagne
256, rue de la République 73000 CHAMBERY
T • 04 79 96 14 67 / F • 04 79 33 38 95

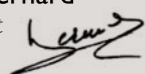
www.boisdesalpes.net

Edito

La démarche **Bois des Alpes** est la réponse au souci d'insérer les ressources bois locales et les compétences correspondantes dans la dynamique de développement du matériau bois pour la construction. Les bois du massif alpin présentent des qualités structurelles remarquables qui répondent aux attentes des maîtres d'ouvrage pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement. La notion de circuit court et de développement territorial prend alors tout son sens.

A travers la certification **Bois des Alpes** les acteurs locaux disposent d'un outil permettant de mobiliser des ressources forestières, d'ancrer et de développer des compétences locales et d'apporter une réponse commerciale concurrentielle à un marché en plein essor à la recherche de solutions locales et éco-durables.

Jean Bernard
Président

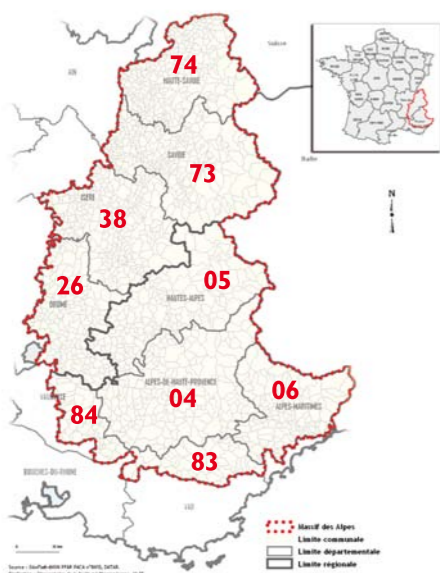


L'association

Créée en juillet 2008, elle réunit des acteurs de la filière forêt bois souhaitant développer une démarche visant à optimiser la valorisation des bois sur le massif alpin français par la création d'une offre de qualité de produit et de services exemplaires en terme de développement durable.

Son rôle :

- Défendre, gérer et promouvoir la certification
- Offrir des services aux entreprises certifiées pour les aider à rester compétitive sur le marché.



Le périmètre des Alpes

La forêt alpine quelques chiffres clés :

- 1 700 000 ha de forêt soit 41 % du territoire
- 500 000 m³ de bois sciés sur le massif
- 3 700 emplois liés à la filière forêt bois

Une certification de produits

La certification plus loin que la promotion commerciale offre via un contrôle indépendant, une réelle garantie sur les critères suivants :

- Origine des bois et traçabilité garantie sur le périmètre des Alpes
- Caractéristiques techniques et respect des normes en vigueur (Bois éco-certifiés en terme de gestion durable type PEFC, séchés, caractérisés structurellement, marqués CE...)
- Produits transformés/élaborés « localement. »

A terme, construire un processus de transformation optimisé faisant intervenir une étape de caractérisation de la ressource dès l'amont auquel sera ajouté un fonctionnement des acteurs en « grappe » pour permettre la mutualisation d'outils ou de moyens techniques.

Une réponse aux attentes du marché avec la vente et la promotion des produits issus directement du territoire, valorisés en circuits courts

La certification **Bois des Alpes** garantit un processus de transformation du matériau bois optimisé et une traçabilité 100% assurée pour :

- Valoriser les ressources et compétences locales
- Maintenir les emplois locaux
- Améliorer le bilan carbone

Une opération pilote pour le lancement expérimental de la certification :

Le premier bâtiment public à basse consommation d'énergie réalisé en **Bois des Alpes** sur la commune de Saint-Jean-d'Arvey (Massif des Bauges, Savoie)

A qui s'adresse Bois des Alpes ?

- **Aux maîtres d'ouvrage publics** et aux particuliers soucieux de valoriser les bois locaux dans les constructions et de contribuer au maintien de l'activité économique sur leur territoire, en faisant appel à des produits certifiés « **Bois des Alpes** »
- **Aux entreprises du bois** souhaitant garantir ces critères et bénéficier des services associés. Grâce à un système progressif, l'outil permet aux acteurs d'évoluer à leur rythme avec un minimum de contraintes.

